

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
ET D'APICULTURE  
**DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS**

---

---

**XVI<sup>e</sup> Volume.**  
**N<sup>o</sup> 10. — Octobre 1895.**

---

---

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesses devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

---

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

**SENLIS**  
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN  
place de l'Hôtel-de-Ville.

---

1895

#### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild.

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

#### BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemmin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

#### BUREAU GÉNÉRAL

*Président* : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Brochon, Morel et Vantroys. — *Secrétaire-Général* : M. Delamotte. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Lebrasseur. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules) — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavaillier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Pecquet, Vaudier, Testard, Deslandes fils, Pillois, Salot, Bordier, Delmont, Leroux, Chéret, Arrachard.

#### JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

#### BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* :

M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Hennebicq.

**CREIL.** — *Président* : M. Pauquet. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon.

*Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* :

M. Lachassaingne. *Délégués* : MM. Coutard père et Richard-Mallet.

**CREPY-EN-VALOIS.** — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Petit.

*Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secrétaire* : M. Gannier. *Trésorier* :

M. Legros. *Délégué* : M. Choron.

**GOUVIEUX** (Sous-Section). — *Président* : M. Cusse. *Vice-Présidents* :

MM. Bessin père et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* :

MM. Bassier et Bex.

**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — *Présid.* : M. *Vice-Présid.* : M. Naze.

*Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier.

*Délégué* : M. Delaunay.

**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy

et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun.

*Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.

**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M.

*Secrétaire* : M. *V.-Sec.* : M. *Trésorier* : M.

*Délégué* : M. Lefebvre.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1895.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté.

Sont admis membres de la Société :

MM. RABARDELLE, propriétaire à Chamant.

FROMENTIN (Paul), à Fontaine-les-Cornus.

Sont présentés :

MM. LOZET (Julien), 14, rue Bertrand, Paris.

RICHEFEU, propriétaire à Gondreville.

Par dérogation aux décisions prises l'an dernier, les leçons auront lieu en octobre et novembre, et seront suspendues en décembre.

M. le Président annonce la nouvelle perte que vient de faire la Société par suite du décès de M. Fossiez, ancien membre du Conseil d'administration; puis il donne lecture d'une lettre de M. S. Berger, lui apprenant qu'il vient de perdre son petit garçon.

L'assemblée, s'associant au malheur qui frappe nos dévoués collègues et leurs familles, leur envoie tous ses sentiments de sympathie et de condoléance.

La délibération du Conseil d'administration, approuvant les dépenses faites au Jardin dans la maison du Professeur, est approuvée.

M. le Président dépose sur le bureau son rapport sur *l'Horticulture dans les cinq parties du monde*, de M. Baltet. Ce rapport sera inséré au Bulletin.

XVI<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 40. — OCTOBRE 1895.

L'assemblée, à l'unanimité, envoie ses félicitations à M. Bazin, professeur à la Société de Clermont, qui a reçu la croix de chevalier du Mérite agricole.

Sont déposés sur le bureau :

Exposition spéciale de la Section du Cidre, à Paris, 1895.

Concours général pomologique de l'Ouest, à Laval, en 1895.

L'Occidine insecticide.

Exposition de Rouen en 1896.

Catalogue de l'établissement de Linden, à Bruxelles.

Pompes Ritter à moulin à vent l' « Eclair. ».

---

*Apports en séance :*

M. MAUFRAS : Fleurs coupées variées. — *Mention très honorable.*

M. LOZET (hors concours) : Pommes Grand Alexandre, Transparente de Croncels, — Poires William et Souvenir du Congrès.

M. POUILLARD : Etiquettes gravées avec de l'acide nitrique sur une couche de cire.

---

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

**Séance de la Section centrale**

DU 6 OCTOBRE 1895.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

Sont admis membres de la Société :

MM. LOZET (Julien), à Paris.

RICHEFEU, à Gondreville.

Sont nommés Membres du Jury pour le Concours du 27 octobre : MM. Berger, Pecquet, Pillois, Tassin, Testard.

M. Vaudier ayant demandé une visite pour ses begonias, sont désignés pour faire partie de la Commission, MM. Bordier, Chéret, Deslandes fils, Lozet et Pillois.

M. le Président donne connaissance d'une lettre de M. le Sous-Préfet, l'informant que sur la proposition de M. le Préfet de l'Oise, le Conseil général a maintenu au budget de 1896 la subvention de 500 fr. en faveur de la Société.

A l'unanimité, l'assemblée vote les plus vifs remerciements à M. le Préfet et au Conseil général.

Sont déposés sur le bureau :

Les programmes des Expositions de Verviers 1895, et de Tournai ;

Les catalogues de MM. Léon Jupeau et Gendre, rosiéristes à Gentilly ; — Dupanloup et C<sup>ie</sup>, à Paris ; — Croux et fils, à Châtenay ; — D'Orléans, à Clichy ; — Delaroche et neveux, à Paris.

---

*Apports en séance :*

M. MAUFRAS : Dahlias, Œillets, Anémones, etc., en fleurs coupées. — *Mention honorable.*

M. PICHON : Fruits. — *Mention honorable.*

M. LENOIR : Fruits. — *Mention honorable.*

---

## CONCOURS

DU 27 OCTOBRE 1895

(Le rapport paraîtra au Bulletin prochain).

*Récompenses :*

M. GORENFLOT : Fruits, Légumes. — *Médaille d'or.*

M. MAUFRAS : Fleurs, Fruits, Légumes. — *Médaille de vermeil exceptionnelle.*

M. VAUDIER : Bégonias, Fougères. — *Médaille de vermeil exceptionnelle.*

M. CHÉRET : Chrysanthèmes, Fruits, Légumes. — *Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe.*

M. BILLION : Fruits. — *Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe.*

M. MERCIER : Fruits. — *Médaille de vermeil de 2<sup>e</sup> classe.*

M. PICHON : Arbres fruitiers. — *Médaille de vermeil de 2<sup>e</sup> classe.*

M. CAILLEUX : Fleurs. — *Médaille de vermeil de 2<sup>e</sup> classe.*

M. THOMAS : Fleurs, Pommes de terre. — *Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe.*

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Betz.

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 1895.

M. Roblin, président, se fait excuser de ne pouvoir assister à la réunion.

Étaient présents : MM. Hennebicq, Vincent, Dupoty, Lherbier, Doucet; MM. les instituteurs Defrocourt, Nangot, Caron.

Au début de la réunion, M. GOULLA (Alfred), garde particulier à Antilly, est présenté pour faire partie de la Société.

Les Membres du Bureau informent M. le Professeur et les Sociétaires présents de la mort du regretté M. Desjardins, vice-président de la Section; puis la séance est levée en signe de deuil.

Apport de M. VINCENT, de Cuvergnon : 1<sup>o</sup> un lot de fleurs : Immortelles, Marguerites, Œillets; 2<sup>o</sup> un lot de fruits : Pêches, Poires. — Une *mention simple* est attribuée à cet apport par la commission spéciale.

## CULTURE FORCÉE

des plantes à fleurs (1),

Par M. L. MAUFROY, de Ferrières.

(Fin).

---

### VIOLETTES DE PARME

La culture forcée des Violettes de Parme, si prospère il y a quelques années chez les horticulteurs parisiens, est bien délaissée depuis les envois de fleurs journaliers qu'en fait le Midi de la France.

Cependant elle sera toujours admise dans chaque maison pouvant utiliser quelques châssis l'hiver : les fleurs ainsi récoltées ayant le grand avantage d'être plus fraîches et de meilleure odeur.

Différentes méthodes sont suivies pour cette culture : une des meilleures consiste à prendre l'été sur des pieds qui n'ont pas été forcés des stolons de Violettes qui sont repiqués près l'un de l'autre dans un coffre. On ombre un peu dès le début et on arrose, la reprise a lieu peu de temps après; alors on les laisse à l'air libre, ils restent ainsi jusqu'au printemps suivant. On couvre avec des châssis durant l'hiver et on ajoute une couverture pendant les grands froids. En avril on prépare à l'avance en terre franche et bien saine des planches qui recevront les coffres à l'automne.

Les plants de Violettes se plantent à 46 ou 48 centimètres en tous sens, des binages sont donnés assez souvent, en juin-juillet on paille afin d'éviter la grande sécheresse. Les arrosages doivent être supprimés à partir d'août afin que les Violettes se mettent bien à boutons. Il est bon, en octobre,

---

(1) Voir les Bulletins de Novembre et Décembre 1894, et Janvier, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août et Septembre 1895.

avant de mettre les châssis, de supprimer les plus grandes feuilles afin que les Violettes pourrissent moins; on aère très souvent mais pas au point que les pédoncules de Violettes restent trop courts. En décembre et janvier, les sentiers des châssis qui ont été garnis de feuilles sont remaniés avec moitié fumier neuf afin de donner un peu de chaleur dans les bâches, et l'on augmente la couverture afin que la gelée n'y pénètre pas.

Les pots de Violettes de Parme, si admirés chez les fleuristes parisiens en février-mars, ne sont que sept à huit pieds pris dans les planches, réunis ensemble avant d'être en fleurs et replacés sous châssis ou en serre pour que la floraison s'effectue dans de bonnes conditions.

Une des meilleures variétés avec une petite macule rouge à la base des pétales et d'un violet foncé, est très bonne pour le forçage, aussi est-elle bien connue des spécialistes.

#### JACINTHES DE HOLLANDE, TULIPES, NARCISSES, ETC.

La plupart des oignons à fleurs se forcent avec facilité et leur culture est trop connue pour être décrite en entier; néanmoins certains détails, ignorés souvent, en rendent la culture quelquefois défectueuse. MM. de Vilmorin recommandent pour la culture des Jacinthes en pots de ne se servir de pots neufs qu'autant qu'ils auront séjourné trois à quatre semaines dans l'eau d'un bassin.

Cette précaution, qui a pour but de débarrasser les pots des matières calcaires que les Jacinthes redoutent par dessus tout, donne d'excellents résultats; on ne saurait trop l'observer.

La terre qui convient le mieux aux Jacinthes est de un tiers de terre de gazon, un tiers de fumier de vache bien consommé, un tiers de terreau de feuilles et sable graveleux.

Rempotés en pots de 40 centimètres et les oignons à moitié couverts, on les enterre de 40 centimètres de profondeur

sous châssis afin de les préserver des gelées, mais elles devront être aérées et couvertes seulement par les grands froids. Vers le mois de novembre, quand les racines des Jacinthes tapissent bien les pots, on met les variétés les plus hâtives sur une couche préparée quelque temps à l'avance et dont la chaleur n'excede pas + 20 degrés centigrades de fond. Sur chaque Jacinthe enterrée, on renverse un godet de 40 centimètres afin de faire le vide, et le châssis est recouvert constamment d'un paillason afin de maintenir l'obscurité. Ainsi disposées, les Jacinthes atteignent promptement 5 à 6 centimètres de hauteur.

On les met en serre à une température de + 16 à 18 degrés centigrades. Les premières Jacinthes fleurissent ainsi vers le 15 décembre. Dès la fin de janvier, les Jacinthes n'ont plus besoin d'être mises sur couche, on les met directement dans la serre tempérée.

Quelques variétés hâtives des meilleures pour le forçage sont :

Blanche hâtive, Général Pélissier, Norma, la Neige (cette variété craint la chaleur de fond), Grand Lilas, Captain, Boyton, etc.

Les Tulipes Duc de Tholl, T. Tournesoll, T. Grand-Maitre de Malte, T. Dragonnes et les Narcisses réussissent comme les Jacinthes; elles sont seulement repotées trois ou quatre par pot de 40 centimètres et dans le même compost.

Les Jacinthes romaines dont la floraison est la plus hâtive de toutes, puisqu'elles fleurissent à partir d'octobre, n'ont pas besoin d'être mises sur couche, la comparaison en a souvent été faite.

---

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

*Blanchiment de la Chicorée.* — Le moyen que nous employons, et que nous trouvons excellent, consiste à

étendre sur les planches de chicorée une bonne couche de feuilles sèches, que l'on abrite avec des coffres et des châssis : quand le froid prend de l'intensité, on place autour et au-dessus une nouvelle couche de feuilles et de paillassons, et on a l'agrément de pouvoir récolter des chicorées blanches et tendres pendant la plus grande partie de l'hiver.

Les variétés les plus répandues sont : la chicorée d'été ou d'Italie, de Rouen ou corne-de-cerf, de Meaux, de Ruffec, la chicorée scarole blonde, verte maraichère, grosse de Limay, etc., etc.

Les chicorées de Ruffec et de Rouen sont les deux variétés qui nous paraissent le mieux résister au froid.

F. BOISARD.

(Lyon-Horticole).

\*  
\* \*

*Le sulfocarbonate de potasse en horticulture.* — Comme insecticide surtout, son emploi est avantageux. Ainsi la culture de l'Œillet occupe, dans la région niçoise, une place importante ; dans plusieurs localités, une maladie parasitaire sévit depuis deux ans, causant de sérieux dommages aux plantations : les tiges des Œillets présentent un rabougrissement caractéristique, en même temps que les feuilles se chlorosent et que la végétation s'arrête brusquement. Examinées attentivement, les radicelles montrent sur les tissus inférieurs et extérieurs, des fructifications blanchâtres, très nombreuses, de nature cryptogamique, affectant, comme dans le groupe des Urédinées, des formes assez régulières, notamment des utricules sphériques paraissant constitués par des individus femelles et gorgés d'œufs ou de larves. Cette maladie a été traitée avec succès l'an dernier et cette année ; les traitements au sulfocarbonate de potasse en ont entravé le développement d'une manière radicale.

Plusieurs conditions doivent toutefois être réalisées dans l'emploi du sulfocarbonate de potasse. Il faut le dissoudre

dans une quantité d'eau suffisante pour que le sulfocarbonate puisse imbiber convenablement tout le cube de terre occupé par les racines. Cette eau ne doit pas être employée d'une manière irréfléchie ; si elle est en excès, la terre ne l'absorbe que lentement et le sulfocarbonate, séjournant trop longtemps à l'air sur le sol, se perd en partie dans l'air sans profit pour la plante. On dissoudra le sulfocarbonate dans 300 fois son volume d'eau, si la terre est de consistance moyenne. On obtiendra d'excellents résultats en donnant 60 à 80 grammes de sulfocarbonate de potasse par mètre carré, ce qui correspond à environ 45 litres de liquide. Après l'absorption de la solution, arrosez à l'eau ordinaire, afin de favoriser l'infiltration du liquide toxique dans les couches inférieures du sol et la diffusion des gaz insecticides. On prévient ainsi toute évaporation dans l'atmosphère et on assure ainsi l'action uniforme du sulfocarbonate de potasse. Ce traitement doit être appliqué dès qu'on constate l'état maladif des plantes ; on donne au moins deux arrosages à huit ou dix jours d'intervalle.

(Revue de l'Horticulture belge et étrangère).

\*  
\* \*

*Culture des hortensia sur tige unique.* — Le Garden and Forest recommande cette culture qui permet d'obtenir des inflorescences énormes. On choisit, pour le bouturage, des jeunes pousses ne montrant pas encore de boutons : lorsqu'elles sont enracinées, on les plante dans des pots de 7 à 8 centimètres de diamètre, et on les repote successivement dans un mélange formé de deux parties de terre fibreuse, une partie de terreau de feuilles et une partie de sable blanc additionné d'un peu de noir animal ou de poudre d'os. Les plantes sont tenues en serre tempérée et sur couche tiède. On supprime toutes les pousses latérales au fur et à mesure qu'elles se montrent, et, dès que les boutons à fleurs sont formés, on arrose à l'engrais liquide jusqu'à l'épanouissement.

On obtient ainsi des inflorescences mesurant 60 centimètres de diamètre et même davantage.

(*Annales de la Société d'horticulture de l'Hérault*).

\*  
\*\*

*Emploi du collodion en horticulture.* — L'emploi du collodion pour la multiplication des plantes par boutures, prend un rapide accroissement dans les jardins d'Angleterre; voici en quoi il consiste : On trempe dans le liquide l'extrémité inférieure de la bouture, et on l'y enfonce de trois millimètres environ. La blessure faite par la serpette se couvre ainsi d'une couche très mince d'un enduit qui la préserve de l'humidité surabondante, ainsi que de l'action nuisible de l'air, et rend la reprise incomparablement plus prompte et plus facile. Le collodion est également très utile pour le greffe des arbres fruitiers, des camélias, des rhododendrons, etc., etc. Il remplace alors avec avantage les compositions résineuses dont on entoure les plantes.                   CAFFE.

(*Bulletin de la Société d'horticulture de Douai*).

\*  
\*\*

*Sur la destruction des vers blancs*, par M. NALLOT. — Nous avons continué dans le jardin de l'école l'expérience que nous avons signalée l'an dernier : enfoncer dans le sol à 0<sup>m</sup>20 des chiffons de laine enduits de pétrole. Nous avons fait l'essai sur deux planches de fraisiers, en ne pétrolant que les 2/3 de chacune, conservant comme témoin le dernier tiers. Si les résultats ne sont pas parfaits, nous avons constaté que sur 40 pieds pétrolés, 2 ou 3 seulement ont été atteints et qu'au contraire là où nous n'avions pas placé de chiffons pétrolés, tous nos pieds sont disparus sans exception.

(*Bulletin de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir*.)

\*  
\*\*

*Précocité des Fraisiers.* — Beaucoup de personnes n'ayant

pas le nécessaire pour forcer les fraisiers, seraient désireuses pourtant d'avoir des fraises provenant de la terre pleine un peu plus tôt que celles de la saison.

Le hasard m'a bien servi à ce sujet.

Il y a trois ans, au commencement des grands froids, j'avais rentré des fraisiers var. : *Marguerite Lebreton* et *D<sup>r</sup> Morère* sous châssis pour les forcer au fur et à mesure des besoins; j'en eus de trop, mais il me manquait quelques pieds pour finir une planche que je n'avais pu planter à l'automne.

Aux premiers beaux jours, je fis ma plantation de pleine terre et je complétais ma planche avec les pieds qui étaient en pots. Je paillai, je mouillai aussitôt et je leur donnai les mêmes soins.

Sur le plant qui était en pots, j'obtins des fraises une douzaine de jours plus tôt que sur le plant de pleine terre.

Depuis ce temps, tous les ans, je fais une planche de fraisiers en pots et je m'en trouve très bien.

(*Moniteur d'horticulture*).

A. LESOUDS.

\*  
\*\*

*Transplantation des arbustes à feuilles persistantes.* — On nous a demandé, récemment encore, à quelle époque on devait transplanter les arbustes à feuilles persistantes, et s'il y avait inconvénient à le faire à l'automne.

Nous répondrons — ce que nous avons déjà fait à plusieurs reprises — que la meilleure saison, si l'on avait la possibilité et le courage de le faire, serait la fin d'août ou le commencement de septembre, dans la France moyenne.

Voici comment on procède : les terres étant préparées à l'avance, on enlève les arbustes en motte et on les place dans le trou que l'on remplit à moitié de terre. Puis on mouille en plein, et on remplit le troisième quart de l'excavation. Le lendemain on donne un second arrosage très copieux, puis on remplit le quatrième quart du trou. Aucune autre mouillure n'est nécessaire ensuite.

Si le temps est trop aride, on peut, sans danger, couper toutes les feuilles avec des ciseaux et laisser le bois à nu ; la végétation du printemps suivant réparera vite cette perte.

Nous avons traité de cette manière des Lauriers-Cerises, avec grand succès : pas un n'a manqué.

Si l'on est forcé de planter au printemps, le même procédé d'effeuillage rend des services identiques.

L'avantage principal de la plantation de fin d'août est de permettre aux racines de former un abondant chevelu avant l'hiver et d'assurer ainsi la reprise de l'arbuste. Au contraire, lorsqu'on plante à la fin de l'automne ou au commencement de l'hiver, lorsque la terre est « morte », les racines ne sont pas sollicitées, ne donnent pas de radicelles et pourrissent souvent.

Ajoutons que, si le terrain où l'on doit prendre les sujets est trop sec, on doit le tremper abondamment deux jours avant la déplantation.

Un de nos confrères les plus distingués des Etats-Unis, M. Th. Meehan, emploie avec succès la plantation de fin d'été, qui est d'ailleurs pratiquée depuis longtemps, mais pas encore assez spécialement répandue.

(Revue horticole).

\*

\* \*

*Note sur la Culture des Cyclamens*, par M. CENDRIER. — Les principales variétés de Cyclamens que je cultive sont : les *giganteum compactum*, *giganteum roseum*, *giganteum rubrum*, *giganteum album*, *krimson kind brillant*, *Prince Victor*, etc.

L'époque des semis est le commencement de septembre (les semis faits au printemps fleurissent à la même époque, mais moins abondamment). Les semis sont faits en terrines bien drainées, dans un compost de terre mélangée par un tiers de terre franche, de terreau de fumier et de terreau de feuilles ; on y ajoute un dixième de sable de route ; on couvre légère-

ment la graine, et on place les terrines sous châssis ou en serre. Au mois de février, le plant est assez fort pour être repiqué dans des godets de six ou sept centimètres ou en terrines : les pots sont préférables ; les racines ne se trouvent pas dérangées lors de la mise en pleine terre. Au mois d'avril, on mettra les Cyclamens sur couche tiède, dans un compost semblable à celui qui a été indiqué plus haut, en les espaçant de quinze à vingt centimètres les uns des autres ; on doit les ombrer avec des toiles pendant la journée. Aussitôt la reprise, il faut donner beaucoup d'air et le soir un léger bassinage, de manière à maintenir la terre toujours fraîche, et lorsqu'ils auront atteint un certain développement, au mois de juillet, on augmentera les bassinages pour faciliter le développement des feuilles. Il faut ne les rempoter que lorsque les boutons sont bien apparents, vers la fin de septembre, dans des pots de douze à quatorze centimètres. On doit veiller à ne pas enterrer les bulbes, ce qui amènerait la pourriture des fleurs. On place ensuite les plantes sous châssis jusqu'aux premiers froids ; quoique les Cyclamens supportent 2 et 3 degrés de froid, une température de 6 à 10 degrés de chaleur leur convient très bien ; les fleurs en sont alors plus belles et les coloris plus francs. On peut conserver les bulbes plusieurs années ; la deuxième année, les fleurs sont plus nombreuses. Pour la culture de deuxième année, il faut, aussitôt la floraison terminée, mettre les potées dehors, à mi-ombre, et les y laisser sans aucun soin jusqu'à la nouvelle mise en végétation.

Nous ajouterons que la principale condition pour obtenir une belle végétation, avec la culture d'été en pleine terre sur couche, est de ne faire les repotages que lorsque les boutons sont formés. Toutes les plantes que nous avons repotées n'ont pas fleuri ou n'ont fleuri que très peu.

(Bulletin de la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure).

## NOUVELLES EXPERIENCES PRATIQUES D'APICULTURE

Par GEORGES de LAYENS (1).

### Sur le choix d'une ruche à cadres.

#### III. — *Comparaison des ruches à cadres horizontales et verticales.*

Toutes les ruches à cadres peuvent se diviser en deux catégories. Dans la première, tous les cadres sont dans une caisse sur un seul rang; dans la seconde, les cadres sont dans plusieurs caisses superposées les unes aux autres.

Dans la première catégorie, la récolte de miel se trouve dans les rayons placés d'un côté de la caisse; l'extrémité opposée sert aux abeilles pour élever le couvain et pour y placer leur récolte de réserve.

Dans la deuxième catégorie, la caisse du bas, qui est plus grande que les autres, sert à élever le couvain et à placer le miel de réserve pour l'hiver. Les caisses supérieures appelées *hausses* et que l'on place sur la caisse inférieure au moment de la récolte, servent à emmagasiner le miel que l'apiculteur doit récolter.

Les premières ruches sont appelées *ruches horizontales*; les secondes sont appelées *ruches verticales* ou ruches à hausses.

Lequel des deux systèmes est-il préférable d'adopter?

1° Dans les ruches verticales ou à hausses, on ne peut placer les hausses qu'au moment de la grande récolte, car si

---

(1) Voir les Bulletins d'Août, Octobre, Novembre et Décembre 1894, Janvier, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août et Septembre 1895.

on ajoutait les hausses très tôt au printemps, la caisse du bas étant découverte pour la faire communiquer avec la hausse, toute la chaleur de cette caisse se perdrait dans la hausse placée au-dessus, ce qui est un grave inconvénient au printemps, époque souvent froide et pendant laquelle les abeilles sont obligées de développer beaucoup de chaleur pour faire éclore le couvain;

2° Si, par suite de négligence ou si l'on ne sait pas saisir le moment opportun pour ajouter les hausses, on met les hausses trop tard, et quand la grande récolte est déjà commencée, l'apiculteur perd alors beaucoup de miel, car le corps de ruche n'est pas assez grand pour contenir tout le miel que les abeilles peuvent récolter;

3° Il arrive assez souvent que les reines montent dans les hausses, et lors de la récolte, au lieu de miel, on trouve à la fois du miel et du couvain dans les hausses, ce qui est un grand inconvénient;

4° Il arrive parfois, soit dans les années peu mellifères, soit dans les régions pauvres en miel, que la hausse contient suffisamment de miel, et la caisse du bas trop peu. Il faudrait donc, à l'automne, prendre des rayons de miel de la hausse, pour les placer dans la caisse du bas, afin de compléter les provisions d'hiver; or, c'est impossible, puisque les cadres des hausses ne sont pas généralement de la même grandeur que ceux de la caisse du bas. L'apiculteur est donc obligé de vendre le miel de la hausse afin de se procurer l'argent nécessaire pour l'achat de sucre destiné à nourrir ses abeilles, spéculation des plus mauvaises sous tous les rapports;

5° Dans les années mellifères, on doit ajouter de secondes hausses sous les premières lorsque ces dernières sont aux trois quarts pleines; mais comme toutes les hausses à la fois ne sont pas pleines au même moment, il faut une surveillance constante du rucher pour placer successivement les hausses;

6° Si, dans le cours de la saison, on désire visiter une

colonie, le travail est long et compliqué à cause des hausses placées sur les ruches;

7° Enfin, il va sans dire que les ruches à hausses ne se prêtent pas à la méthode exposée plus haut où l'on trouve avantage à faire construire un certain nombre de rayons par les abeilles.

Tous les inconvénients précédents sont supprimés à l'aide des ruches horizontales, en effet :

1° Il n'y a aucun danger de refroidissement de la ruche en agrandissant la ruche sur le côté, puisque la partie occupée par le couvain n'est pas découverte;

2° On peut agrandir les ruches dès le printemps, et toutes les ruches à la fois, quelle que soit leur force en abeilles, ce qui procure une grande économie de temps;

3° Si la récolte est mauvaise, le miel de réserve se trouve placé naturellement par les abeilles au-dessus de leur groupe, et l'apiculteur n'a aucun travail particulier à exécuter;

4° On peut, à toutes les époques de l'année, visiter facilement les colonies, puisqu'il n'y a jamais de hausses sur les ruches;

5° Si on désire faire travailler les abeilles dans des sections, on les place simplement dans les cadres de la ruche. *Mais il est reconnu qu'il n'est pas avantageux pour l'apiculteur de faire du miel en section, à moins que ces sections ne soient vendues à prix très élevé.*

En résumé, les ruches à hausses, malgré les quelques avantages qu'elles peuvent présenter, demandent pour être bien conduites beaucoup de travail et d'expérience apicole; tandis que les ruches horizontales, pour être bien conduites, demandent très peu de travail et d'expérience apicole. C'est donc cette deuxième ruche qui doit être adoptée par la masse des possesseurs d'abeilles. Quant à la construction de la ruche horizontale, elle est plus facile et plus économique que toute autre.

(A suivre.)

## Leçons d'Horticulture.

NOVEMBRE 1895.

*Plantation proprement dite.*

<i>Senlis :</i>	Dimanche 3, à l'issue de la séance.
<i>Gondreville :</i>	Jeudi 7, à 7 heures du soir, à la mairie.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 10, à 2 heures, à l'école des garçons.
<i>Rully :</i>	Jeudi 14, à 2 heures, à la mairie.
<i>Betz :</i>	Jeudi 21, à 2 h. 1/2, à la mairie.
<i>Creil :</i>	Dimanche 24, à 2 heures, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Jeudi 28, à 2 heures, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

### Pour une Case :

1 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10	fr.
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	18	»»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.